

Lantenay - Infos

N°33

Avril 2005

La neige fondue, nous allons pouvoir reprendre des activités de plein air selon nos aises et nos goûts : jardinage, vélo, randonnées...

Le village va retrouver l'animation qui s'était calmée pendant l'hiver.

Le conseil municipal.

1940 -1949 (1^{ère} partie)

1945 : Organisation d'un banquet populaire pour commémorer le 14 juillet, la population est invitée à venir nombreuse pour témoigner toute sa reconnaissance aux prisonniers, déportés politiques et du travail de retour de captivité, ces derniers sont invités à titre gracieux - Demande du rétablissement de la ligne SNCF Bourg-La Cluse par un pont provisoire en bois (la région du Haut Bugey n'en manque pas) pour remplacer le viaduc de Cize Bolozon - Abonnement au laboratoire d'hygiène et à l'Institut bactériologique pour 2 analyses par an de l'eau distribuée à la population - Demande du maintien des services du Juge de Paix au chef-lieu de canton.

1946 : Adhésion au Syndicat d'initiative de Nantua afin de favoriser le tourisme et faire apprécier notre région par les étrangers - 7000fr au club de football pour l'aménagement du terrain - La licence d'exploitation des débits de boisson est fixée à 600fr pour la 3^{ème} catégorie (à consommer sur place), le double pour la 1^{ère} catégorie (débits de plein exercice).

1947 : Subvention pour l'achèvement par la légion de la « Maison du Combattant » - 5000fr pour l'érection d'un monument aux morts de la guerre de 39-45 (soldats, maquisard, fusillés, morts en captivité et en déportation) de la Combe du Val.

1948 : Subvention de 2500fr aux sinistrés de Brest et des départements inondés - L'administration des postes réclame 355fr pour l'acheminement du télégramme relatant le résultat du scrutin de l'élection municipale - Achat d'un tonneau à purin pour le Syndicat Agricole - Obligation de remplacer le matériel incendie vétuste.

1949 : Recherche d'un distributeur de télégrammes - Demande du maintien de la ligne du T.A Nantua-Hauteville qui devrait être remplacée par des cars automobiles - Accord donné à la Croix Rouge pour l'examen tuberculique des 31 enfants des écoles - Classement du chemin V.O n°1 (reliant Lantenay à Vieu d'Izenave) dans la voirie départementale - Demande subvention à l'Etat pour le reboisement du lieu dit « Pré Ravot » - Réparation des cloches.

INFOS PRATIQUES

- ↳ Dépistage du cancer du sein : cette année encore notre commune va participer à la quinzaine « Du rose plein les yeux ». Cette campagne de prévention rappelle que chaque femme âgée de 50 à 74 ans a droit à un dépistage gratuit tous les 2 ans. Se renseigner auprès de votre caisse d'assurances maladie ou chez votre médecin.
- ↳ Les choristes : Depuis le début de l'année, chaque samedi, 70 personnes se réunissent à la mairie pour chanter sous la direction de François Dezecache. Il n'est pas nécessaire d'être le roi des vocalises. Ceux qui veulent passer un bon moment sont attendus à n'importe quel moment de l'année.
- ↳ Internet : nous sommes 26 inscrits sur le site :
http://www.ariase.com/fr/bas_debit/index.html
Vous pouvez communiquer cette adresse à tous les habitants de la Combe du Val intéressés.

MANIFESTATIONS A VENIR

- ↳ **Le 8 mai 2005** : à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la commémoration du 8 mai 1945, les communes de la Combe du Val se regroupent pour une cérémonie au monument aux morts des « Brous » à Vieu d'Izenave/Le Balmay. Vous êtes invités à 10h30 sur la place du Balmay.
- ↳ **Le 5 juin 2005** : course cycliste de l'ECAM - Ville départ Izenave
- ↳ **Le 12 juin 2005** : vide grenier et exposition artisanale organisée par « Béguelins-Béguelines ».
- ↳ **Le 25 juin 2005** : fête du Sou des écoles sous le hangar communal.

RAPPEL SUR LES ORDURES MENAGERES

Les bacs sur roulettes près des colonnes de tri sont réservés **exclusivement** aux ordures ménagères.

Attention ! Un surpoids d'ordures ménagères entraîne des frais de traitement supplémentaires.

La plate forme du cimetière va à nouveau ouvrir les samedis matins, de :

10h00 à 12h00 à partir du 2 avril 2005

Les déchets verts à partir du 1^{er} avril 2005